



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET ANNEXE « MAISON DE LA PRESSE »

1) LE CADRE GÉNÉRAL DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Virieu le Grand et est disponible sur le site internet de la commune (www.virieulegend.fr).

Le compte financier unique 2025 du budget annexe « Maison de la Presse » retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025.

Il a été voté le 27 février 2026 par le conseil municipal et peut être consulté sur simple demande au secrétariat de mairie aux heures d'ouvertures.

Cette note présente donc les principales informations du compte financier unique 2025 du budget annexe « Maison de la Presse ». Les chiffres indiqués ci-dessous sont des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice 2025.

2) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux et notamment aux dépenses liées à l'entretien.

b) Les dépenses et recettes de fonctionnement 2025 du budget annexe « Maison de la Presse »

DEPENSES (T.T.C)		RECETTES (T.T.C)	
011 – Charges à caractère général	0,00 €	70 – Produits des services	0,00 €
		75 - Autres produits de gestion courante	10 421,37 €
		002 - Excédent de fonctionnement reporté	79 682,37 €
Total dépenses réelles	0,00 €	Total recettes réelles	90 103,74 €
Total dépenses d'ordre	0,00 €	Total recettes d'ordre	0,00 €
Total dépenses de fonctionnement	0,00 €	Total recettes de fonctionnement	90 103,74 €

Les recettes de 10 421,37 € correspondent au paiement des loyers 2025.

2) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Généralités

La section d'investissement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine du budget annexe « Maison de la Presse ».

Il s'agit par exemple de l'acquisition de mobilier ou de matériel nécessaire au gérant du local, de travaux sur des structures existantes, une extension du bâtiment ou un changement de mode de chauffage...

b) Les dépenses et recettes d'investissement du budget annexe « Maison de la Presse »

Les dépenses et recettes d'investissement réalisées au compte financier unique 2025 sont nulles. Aucuns travaux n'ont été réalisés en 2025.

DEPENSES (T.T.C)		RECETTES (T.T.C)	
001 - Déficit d'investissement reporté	0,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
21 – Immobilisations corporelles	0,00 €		
Total dépenses réelles	0,00 €	Total recettes réelles	0,00 €
Total dépenses d'ordre	0,00 €	Total recettes d'ordre	0,00 €
Total dépenses d'investissement	0,00 €	Total recettes d'investissement	0,00 €

Fait à Virieu le Grand, le 6 mars 2026.

Mme le Maire,

Y. VALLIN

